

**OBJET RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE
DE SAINT-DENIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE (SEML)
DIONYSPOORT (EXERCICE 2009)**

DEVELOPPER DES PROJETS PHARES ET STRUCTURANTS

La Commune de Saint-Denis a décidé de procéder à la création de la SEML DIONYSPOORT, le 21 février 2009, après une première Délibération de principe le 13 décembre 2008. Cette Société d'Economie Mixte Locale a notamment pour objet :

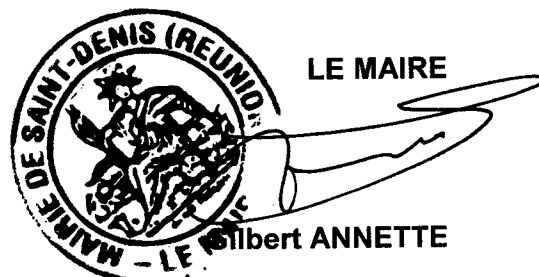
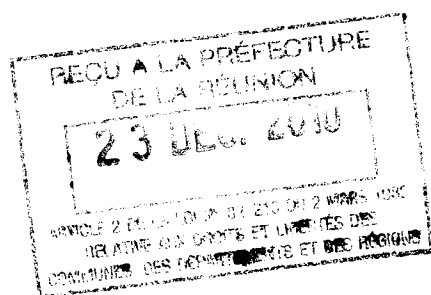
- la construction d'un grand projet sportif à Saint-Denis qui associera la collectivité, des sportifs et des partenaires privés ;
- l'organisation d'évènements sportifs d'envergure ;
- le développement de tous les aspects du sponsoring sportif et de la communication liés au sport ;
- la mise en place de tout projet pouvant participer à la réalisation des objectifs en matière de développement du sport de haut niveau ;
- la création et la gestion d'une Académie des Sports préparant et suivant nos jeunes dans une carrière de sportif de haut niveau et prévoyant leur réinsertion une fois leur carrière menée à bien.

La Commune, actionnaire de la SEML, est représentée au Conseil d'Administration par M. Gilbert ANNETTE, Mme PELTIER Hélyette, M. Alain COUDERC, M. François JAVEL et M. Christian ALBANY.

L'article L1524-5, du Code Général des Collectivités Territoriales précise que les organes délibérants des collectivités locales détenant des actions de sociétés d'économie mixte locales doivent se prononcer, une fois par an, sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au Conseil d'Administration.

Conformément à ces dispositions, le rapport des représentants du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'Administration de la SEML a été établi pour l'exercice 2009.

En conséquence, je vous demande de prendre acte du rapport annuel, au titre de l'exercice 2009, présenté par les représentants de notre assemblée siégeant au Conseil d'Administration de la SEML DIONYSPOORT.



OBJET **RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE
DE SAINT-DENIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE (SEML)
DIONYSPORT (EXERCICE 2009)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Loi n° 2000-321 de 12 avril 2000, notamment l'article 10 ;

Vu le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, notamment l'article 1er ;

Vu la Délibération n° 08/2-01 du Conseil Municipal du 10 avril 2008 portant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/7-42 du Maire ;

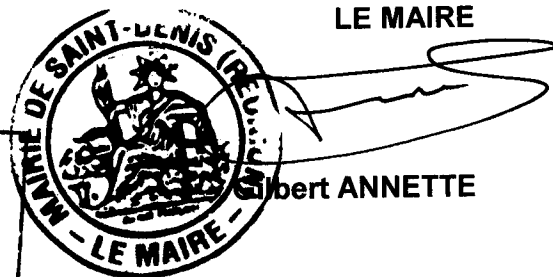
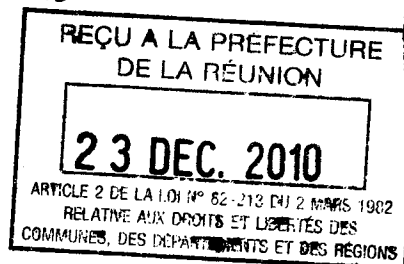
Vu le rapport de Monsieur COUDERC Alain, 15ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
(pas de vote)

Prend acte du rapport annuel, au titre de l'exercice 2009, présenté par les représentants du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'Administration de la SEML DIONYSPORT.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 23 DEC 2010



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

SEML DIONYSPO
Société d'Economie Mixte Locale au capital de 299 900 €
107 Rue Juliette Dodu - 97400 Saint-Denis
510 915 648 RCS Saint-Denis

**RAPPORT DES REPRESENTANTS
DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS
AU TITRE DE L'EXERCICE 2009**

Au cours de l'année 2009, DIONYSPO a connu une activité particulièrement dense. Les éléments significatifs de cette activité sont déclinés ci-après autour de quatre axes.

1) Evènementiels sportifs

→ Jubilés de Patrick CAZAL (25 juin 2009) et de Didier AGATHE (27 juin 2009)

La SEML DIONYSPO s'est fixée en 2009 un objectif important, celui d'organiser le Jubilé de Patrick CAZAL et de Didier AGATHE (les 25 et 27 juin 2009), au Stade Jean IVOULA de Saint-Denis. Il s'agissait, au travers de ces manifestations sportives, de rappeler les qualités et les valeurs de ces deux grands sportifs réunionnais qui ont su porter au plus haut les couleurs de notre île et qui souhaitaient partager leur expérience avec la jeunesse sportive réunionnaise.

Pour mener à terme cet évènement, DIONYSPO a dû :

- créer les supports de communication ;
- prendre contact avec de nombreux partenaires et joueurs en Europe, afin de réunir un plateau à la hauteur des sportifs côtoyés durant leur carrière ;
- organiser la planification et la coordination générale des deux soirées (sécurité des lieux, billetterie, plateau artistique, etc...) ;
- rechercher des sponsors et établir les partenariats (équipementiers, hébergement...) ;
- établir le relais PRESSE ECRITE / WEB et TV au niveau local et national ;
- gérer les ITW télévision et radio ;
- post évènementiel, assurer le suivi des retombées médias ce qui a donné lieu à une revue de presse conséquente complétée par un DVD des deux jubilés couvrant l'évènement et les coulisses du match à destination des joueurs honorés, des sponsors, de l'IRT, de la Ville ainsi qu'au titre des archives de DIONYSPO.

→ Urban Athlé (novembre/ décembre 2009)

Dans le cadre des opérations « Destination athlé 2012 », la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et les athlètes de l'équipe de France descendent au cœur des quartiers pour détecter et pour accompagner les talents de demain, mais également pour répondre à sa mission de service public.

La Réunion a été concernée par ce projet. Marie-José PEREC, triple Championne Olympique, ambassadrice de l'athlétisme et du sport outre-mer, était la marraine de cette édition. C'est ainsi que la Ligue Réunionnaise d'Athlétisme (LRA), en collaboration avec Dionysport en charge de la communication, a organisé l'évènement au pied des immeubles des Camélias.

L'idée était de mettre en place quelques épreuves, pour déterminer les capacités des jeunes athlètes, qui se traduiront par un indice de performance. A travers cette opération, la LRA veut non seulement les identifier, mais également leur donner envie de faire de l'athlétisme. A la clé : des jeunes invités à participer aux stages jeunes FFA, qui se voient offrir une licence en club...

Il s'est agi pour DIONYSPOORT de gérer, pour la durée de l'opération :

- les relations de presse (conférence de presse, ITW télévision, ITW radio...);
- la recherche de partenaires financiers et/ ou en dotations ;
- la gestion de l'emploi du temps de la marraine de l'évènement ;
- l'image, les intérêts et la bonne gestion du nom de la LRA lors de réunions de travail et de négociations (promotion, relations partenaires, presse...);
- divers dossiers de presse, ainsi qu'un reportage photos et vidéos couvrant tout le séjour de Marie-José PEREC, notamment pour la FFA et la LRA ;
- les comptes rendus médias personnalisés pour les partenaires.

→ Les stages vacances

Partenaire du sport et des sportifs, DIONYSPOORT a souhaité organiser des stages-vacances destinés aux jeunes athlètes, afin de répondre à des besoins de plus en plus importants. Des stages parrainés par des sportifs professionnels, tels que ceux qui existent déjà en métropole.

Ces stages avaient pour objectif de permettre au plus grand nombre de jeunes de découvrir des conditions d'entraînement qui se rapprochent de celles du haut niveau, tout en leur permettant de s'épanouir dans un cadre ludique :

- ✓ vivre comme un PRO pendant une semaine ;
- ✓ rencontrer des joueurs professionnels ;
- ✓ s'entraîner sous la conduite d'Educateurs brevetés d'Etat ;
- ✓ des comptes rendus de stage (bilan technique, résultats des tests) ;
- ✓ une attestation de stage et des souvenirs inoubliables...

Il s'agit d'un accueil de loisirs tel qu'il est défini dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (accueil sans hébergement).

Ces différents stages-vacances permettent également, au-delà de l'aspect loisir, de détecter les forts potentiels, dès les plus jeunes âges, et d'aider ces jeunes à franchir toutes les étapes pour les mener vers une carrière professionnelle.

En 2009, il s'est agi de construire le projet pour que le premier stage puisse avoir lieu au début de 2010 :

- réalisation de la plaquette de présentation, à destination des publics concernés, plaquette commerciale pour la recherche de sponsors ;
- monter les dossiers DDJS ;
- dossier presse pour les médias ;
- définition du budget prévisionnel ;

- prise de contact avec les professionnels susceptibles d'intervenir en 2010,
- finaliser la pré réservation des stades CREPS.

Tout un travail de contacts et de réflexion a également conduit dans les directions suivantes.

→ **L'organisation d'un match amical international**

Dans le cadre de l'organisation d'un grand évènement en 2010, DIONYSPOUR a souhaité proposer à un club international sélectionné à la Coupe du Monde de Football d'effectuer son stage préparatoire à la Réunion et, à cette occasion, d'affronter une autre équipe (kréopolitains, la Chine...), lors d'une rencontre amicale.

Une prospection s'est organisée prioritairement auprès des responsables des fédérations africaines qui ont donné lieu à des échanges de documents, de courrier, des conférences téléphoniques. La fédération ivoirienne a répondu favorablement à cette proposition et des négociations plus poussées, convention de partenariat à l'appui, ont été menées durant de long mois.

Elles n'ont pu déboucher sur une suite favorable compte tenu du contexte sportif mouvementé qu'a rencontré le club en début d'année 2010. Les conséquences du changement de sélectionneur intervenu en fin de premier trimestre 2010 ont définitivement anéanti nos chances au profit de la Suisse.

2) Elaborer des partenariats

- Rencontre avec des clubs sportifs de métropole

Les sportifs réunionnais qui veulent évoluer vers le haut niveau doivent, tôt ou tard, partir pour la métropole. Ils n'ont souvent pas de contact direct avec les différents centres de formation. Ils doivent s'installer et évoluer dans un milieu qui leur est totalement inconnu. C'est la raison pour laquelle DIONYSPOUR a étendu son réseau de contacts en s'adressant aux Clubs de Football de Montpellier, de Bordeaux et d'Arsenal.

Aujourd'hui, DIONYSPOUR a les outils et les ressources humaines via ses réseaux pour négocier au mieux les intérêts des clubs et sportifs réunionnais sur la base de partenariats gagnant-gagnant qui s'avère difficile pour un club amateur, de surcroît éloigné de plus de 10 000 km de la métropole et non initié aux codes et autres manœuvres liés au haut niveau.

DIONYSPOUR s'est fixé comme objectif de véritablement accompagner le jeune durant son parcours pour réduire le risque d'échec et de travailler aussi sur sa reconversion si l'échec lui était inévitable (reclassement vers des clubs de division inférieure nationale), encore une fois, via son réseau.

- Rencontre avec des clubs sportifs de Saint-Denis

Il est important pour DIONYSPOUR de fédérer les grands clubs sportifs de Saint-Denis. Des contacts ont été pris avec certains d'entre eux pour établir une convention de partenariat et pour travailler en collaboration concernant la détection, le suivi et l'accompagnement de jeunes sportifs réunionnais vers le haut niveau, mais aussi pour la recherche de partenaires.

C'est ainsi que des partenariats ont été établis avec des clubs sportifs de Saint-Denis. Il est en effet impératif pour DIONYSPOUR, qui n'est pas une association sportive agréée près une fédération, d'obtenir une légitimité dans le but de conclure de bons partenariats avec de grands clubs professionnels toutes disciplines confondues (pas de clubs, pas de joueurs).

3) Rapprocher le sport et l'entreprise

DIONYSPOORT a pour vocation de concevoir et de commercialiser des produits liés à la communication par le sport. Différents packages sponsoring ont été élaborés selon les besoins.

- Pour les évènements

Dans le cadre des actions en 2009 (les Jubilés, Urban Athlé) de nombreuses entreprises ont boosté leur image de marque en s'alliant à ces projets sportifs.

- Pour les clubs

Des démarches spécifiques ont été faites auprès d'entreprises majeures du marché pour présenter les atouts du sponsoring sportif auprès des clubs.

- A travers les sites sportifs

En agences de publicité, comme auprès des décideurs, un travail a été entamé pour cerner l'intérêt d'optimiser la commercialisation des sites sportifs.

- A travers la fondation de « Dsports »

Les organisations d'évènements d'envergure internationales sont aussi le moteur de Dsports. Les jeunes ont besoin de s'identifier à des modèles qui ont réussi du même terroir qu'eux. Les évènements seront l'occasion pour eux de les voir confrontés à d'illustres sportifs venant d'ailleurs. L'élite entraîne la masse qui, à son tour, engendre l'élite.

Par ailleurs, Dsports souhaite valoriser l'excellence réunionnaise via sa fondation qui met en avant trois axes : accompagnement, performance et exemplarité.

4) Suivi des jeunes athlètes

En matière d'accompagnement, DIONYSPOORT a choisi d'avoir une action spécifique en fonction des problèmes rencontrés, par exemple :

dans le domaine du tennis

Chloé BABET : joueuse de tennis âgée de 17 ans, qui a quitté la Réunion à 12 ans afin d'intégrer une structure sportive plus conséquente. Après avoir été admise au sein de l'Académie de Nick BOLLETIERI, en Floride (USA) et un titre de Championne d'Europe cadette, elle fut mise à l'écart des structures fédérales. Il s'est agi pour DIONYSPOORT de convaincre la Fédération Française de Tennis de la reprendre au sein de la meilleure structure fédérale, le Centre National de Tennis de Roland GARROS. C'est ainsi qu'après une réunion avec l'intéressée, Chloé BABET, le Président de la Fédération Française de Tennis et un représentant de DIONYSPOORT, organisée dans le bureau du Président à Paris, le Président a accepté de prendre en charge l'hébergement, les frais de bouche, les frais d'entraînements, tous les frais inhérents aux déplacements pour les compétitions ainsi que les frais liés aux inscriptions dans les tournois. Cette intervention de Dsports a donc permis à cette jeune sportive de s'entraîner dans de très bonnes conditions.

Autre exemple : dans le domaine du football

Jean-Sébastien COUVIN : ce jeune dionysien de 19 ans, a quitté la Réunion à l'âge de 13 ans, dans le cadre d'un partenariat entre l'ex-Ecole de Football de Saint-Denis et le FC Rouen (76). Gardien de but titulaire dans toutes les catégories de jeunes, il est voué à un bel avenir. Après de nombreuses années seul, avec de maigres moyens de subsistance et sans famille sur place, ce sportif a pris contact avec DIONYSPOORT pour exposer ses conditions de survie au sein du club et

le manque de soutien et de conseils pour défendre au mieux ses intérêts. Afin de reprendre une discussion « gagnant-gagnant » avec le club, un représentant de DIONYSPOORT a rencontré le Directeur Sportif du FC Rouen, M. Walquir MOTA avec Sébastien, pour discuter des modalités de prise en charge financière, matérielle et scolaire de celui-ci par le Club. A l'issue de la rencontre, il a été obtenu une aide financière plus importante payée à une date fixe tous les mois, des primes de matchs, une bourse d'équipements d'entraînement spécifique de gardien de but, un poste d'éducateur de jeunes, rémunéré. Depuis, Sébastien, s'entraîne dans de très bonnes conditions. Il est convoqué régulièrement en équipe première. DIONYSPOORT continue de le suivre, en relation avec ses proches.

Pour tous ces jeunes basés loin de leurs parents, DIONYSPOORT a identifié en métropole des structures et des personnes ressources avec qui un partenariat sera mis en place sous forme de tutorat pour qu'ils puissent s'ils le souhaitent trouver une attache, un soutien ou un lieu de retrouvailles hors du cadre permanent de l'entraînement avec l'appui logistique de M. Luderce SPINCER.

Les éléments constitutifs suivants sont à souligner pour les aspects financiers, comptables et de gestion courante pour l'année 2009.

En matière de capital social, la répartition validée en début d'année 2009 lors de la création de la SEML DIONYSPOORT est restée inchangée pendant l'année.

Pour mémoire, ce capital est détenu par :

| | |
|----------------------------|----------|
| . Commune de Saint-Denis | 50,02 %, |
| . SARL MEDIAFI | 9,97 %, |
| . SARL GLOBE COMMUNICATION | 9,97 %, |
| . SARL SOGIS | 9,97 %, |
| . M. Didier AGATHE | 9,97 %. |

Notons que les salariés de la SEML DIONYSPOORT sont propriétaires de 1,67 % du capital de la société. Le mandataire social est lui propriétaire de 0,13 % du capital de la société.

Dans le cadre de sa relation avec la Ville, les points suivants sont à noter.

Par Délibération en séance du 25 avril 2009, le Conseil Municipal a désigné :

- M. Alain COUDERC comme un de ses représentants au Conseil d'Administration de la SEML DIONYSPOORT en remplacement de Mme Ericka BAREIGTS ;
- Mme Ericka BAREIGTS en qualité de représentant permanent de la Commune de Saint-Denis à l'Assemblée Générale de la SEML en remplacement de M. Alain COUDERC.

En septembre 2009, une convention d'apport en compte courant de 300 000,00 € a été signée entre la Commune de Saint-Denis et DIONYSPOORT. Cet apport, demandé par le Conseil d'Administration de la SEML DIONYSPOORT du 11 septembre 2009, a été autorisé par le Conseil Municipal du 19 septembre 2009.

Conformément à l'article L.1523-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui autorise les collectivités territoriales à accorder aux Sociétés d'Economie Mixte Locales des subventions destinées à des programmes d'intérêt général liés à la promotion économique du territoire, le Conseil Municipal a validé le 19 décembre 2009 la mise en place d'une convention d'objectifs entre la Commune de Saint-Denis et la SEML DIONYSPOORT.

Cette convention, d'une durée de trois ans, vise à permettre à DIONYSPOUR de développer un plan d'actions conjuguant sport et développement économique du territoire notamment dans la promotion touristique à travers la promotion de l'image locale. A ce titre, une subvention de 300 000,00 € est versée chaque année par la Ville à la SEML, sur la base d'un budget prévisionnel et selon des modalités à arrêter par avenant.

S'agissant des mandats et fonction des mandataires sociaux

Au cours de l'exercice écoulé, M. Patrick PREMONT était titulaire d'un mandat de Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration du 26 février 2009. Ce mandat a pris fin lors du Conseil d'Administration du 11 septembre 2009.

Mme Isabelle JALLOT, titulaire d'un mandat de Directrice Générale Déléguée nommée par le Conseil d'Administration en date du 26 février 2009 a été nommée Directrice Générale par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2009.

En matière de résultats de l'année 2009

L'exercice écoulé était le premier de la société. Les manifestations engagées n'ayant pas permis d'assurer l'équilibre escompté, l'exercice 2009 est clôturé avec un déficit de 838 200,07 €.

| |
|---|
| Les perspectives qui permettent de maintenir la confiance et d'agir pour la réussite du haut niveau à la Réunion |
|---|

L'année 2009 fut une année de lancement. Cette année de lancement, de par l'ambition du projet, la densité et le rythme du calendrier, a pu être perçue comme une année difficile.

Mais au-delà de cette seule année, des événements importants sont survenus depuis la clôture de l'exercice. Ainsi, DIONYSPOUR a pu organiser :

- des stages vacances en mars, mai et juillet avec comme parrains Didier SIX, Laurent ROUSSEY et Jean-Luc ETTORI -le prochain est prévu en octobre- ;
- le trophée de la Ville de Saint-Denis en partenariat avec la Ville et la LRF ;
- les « Clés de la Prévoyance » avec le groupe CRC de juillet à octobre 2010.

Des contacts ont été pris avec :

- l'OMS de Saint-Denis pour un partenariat efficace service des sports, OMS et Dionysport ; par exemple : rencontre à l'OMS entre Jean-Luc ETTORI et les représentants des clubs de Saint-Denis à l'OMS le 29 juillet ;
- le RSMA-R afin de signer une convention de partenariat ayant pour objet la mise en place d'actions concertées entre Dionysport et le RSMA-R afin d'optimiser la formation et l'insertion des jeunes volontaires stagiaires, notamment ceux recrutés dans les filières animateurs de sports, loisirs et tourisme ou garçons ou serveuses de restaurant et agents de prévention et de sécurité, dans le cadre des missions de DIONYSPOUR.

Ce travail entrepris en 2009, qui se poursuit en 2010 laisse donc entrevoir la justesse de l'ambition initiale et des perspectives de travail importantes. Il importe de maintenir cette confiance dans ce projet, qui pourra assurément faire avancer la cause du haut niveau, des sportifs réunionnais, l'image de Saint-Denis et de la Réunion.